

Sélection du mois de février 2015

Les anarchistes entravent-ils le développement économique du pays ?**France Nature Environnement : un imbroglio de fonctionnaires assimilés**

Après le décès d'un de leurs bénévoles, Rémy Fraisse, au barrage de Sivens le 25 octobre dernier, la FNE a publié récemment une liste de projets auxquels elle s'oppose, contestant leur utilité publique et leur impact sur l'écologie. Bien qu'elle ait condamné toute forme de violence lors de ce tragique incident, une forme évidente de pression s'en dégage désormais. Alors qu'une délégation de la FNE était reçue à l'Élysée après le décès du jeune militant, Denez l'Hostis, président de la FNE a déclaré : « *Nous souhaitons aborder, au travers de Sivens, le problème de la démocratie et de la nécessité de travailler différemment. Nous avons 150 dossiers que nous ne voulons pas voir devenir des foyers de fixation* » (Nouvel Observateur, 07/11/14). N'y a-t-il pas ici une instrumentalisation de la mort de ce jeune homme ainsi qu'une menace à peine voilée des futures intentions de blocage ?

Les environnementalistes manient le double discours : face aux autorités, les associations telles que la FNE s'engagent dans la bataille juridique et montent au créneau démocratique en prétextant l'inexistence de réels débats sur l'utilité publique de projets noyés, selon elles, dans des enquêtes publiques obscures et hors de portée du citoyen. Quand on sait que ce réseau d'associations de défense de l'environnement est financé à 45% par le ministère de l'écologie et du développement durable et pour 20% encore par des organismes publics ou parapublics, on ne peut pas dire que l'État n'ait pas mis en œuvre les moyens du débat ou la corde pour se pendre, c'est selon. On note également cette remarque de Fabrice Nicolino, *Qui a tué l'écologie ?* (Broché, 2011) qui souligne que ces associations sont devenues des « *appendices de l'État* ». Mais elles bloquent en fin de compte le processus démocratique, sous couvert de l'écologie et le clientélisme, les intérêts politiques semblent davantage être le fondement des motivations réelles de certains de ses membres. Ces associations servent en effet bien souvent de tremplin politique ou carriériste. Un discours double car sur le terrain des ZAD, les associations environnementalistes ne mettent pas vraiment en œuvre un débat démocratique. Menaces, dégradations, intimidations sont davantage au programme vis à vis des entrepreneurs.

Et des zadistes aux méthodes musclées

Il y a un risque manifeste à postuler à un appel d'offre des collectivités locales en matière d'aménagement du territoire si le projet n'est pas « agréé » par les associations de défense de l'environnement. Car dans cette nébuleuse d'activisme vert, se trouve bon nombre de personnes radicalisées vers un discours et des méthodes anarchistes où l'intimidation, les pressions sur les employés, les occupations des chantiers, voire la dégradation des engins font partie du panel de l'action directe.

Aquabio, chargée de l'étude des mesures conservatoires au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, a rompu son contrat suite aux atteintes aux biens récurrentes et aux menaces sur son personnel. Récemment, nombre de sous-traitants de Vinci pour ce projet ont reçu une lettre de menace les prévenant de « *pertes et dégâts à anticiper* » s'ils acceptaient l'appel

d'offre. Une soixantaine d'actes de malveillance ont déjà été commis contre une quinzaine de sociétés

liées au projet. Une grande manifestation était prévue à Toulouse le 31 février dans une solidarité zadiste entre le barrage de Sivens au Testet et celui de l'aéroport à Nantes. Le ton avait été donné : « *Donnons-nous les moyens d'organiser un événement massif aux formes multiples qui puisse créer un rapport de force face à un Etat sourd à une revendication élémentaire* » (Juralib.noblog, 16/12/14). A Sivens, la zone est devenue « *une pétaudière* » où règne un « *conflit ouvert...chaque camp s'apprête à en découdre et les menaces sont quotidiennes* » (Le Monde, 20/12/14).

Les sabotages sur la ligne TGV Lyon-Turin ont repris en janvier et l'on note par ailleurs un phénomène de ZAD itinérante qui est en train d'émerger sur le long du parcours. On sait aussi que les zadistes vont et viennent d'un lieu d'occupation à l'autre, histoire de se prêter main forte lors d'événements stratégiques comme les débuts de chantier. La cartographie des projets de la FNE va favoriser leur déplacement. Le groupe Pierre et Vacances a vu deux projets bloqués, celui de Roybon (Isère) où une centaine d'opposants se sont installés à proximité du site et ont perturbé les travaux de déboisement tandis que la FNE a lancé une action en justice et en janvier celui de Poligny (Jura). Gérard Brémont, le PDG de Pierre et vacances a été interpellé directement par la Frapna (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature) pour l'inciter à interrompre de lui-même les travaux avant que ne « *se détériore un peu plus l'image de son entreprise* » ; la Frapna évoquant un risque « *de dérapage* » (Lyon Capitale, 03/12/14). A Roybon, les responsables des travaux ont dû évacuer leur engins pour éviter qu'ils ne soient endommagés. Les camions ont été bloqués et les bucherons ont dû interrompre l'abattage des arbres. A Poligny, les anarchistes du Juralib (12/01/15) ont également interpellé le PGD : « *Brémont, on sait où tu crèches et étouffes-toi avec ton pognon blaureau... Prends note et dis à tes potes que vous allez bientôt vous évaporer de notre atmosphère* ». On est assez loin de la panne du débat démocratique évoquée par les dirigeants de la FNE. Par ailleurs les zadistes de Roybon organisent dès février un événement festif dont le thème est « *Open Barrikad* » avec au programme « *deux jours de création de barricades originales sur parcours* » (Le Chat Noir Emeutier, 17/01/15).

Barrage de Sivens, aéroport de Notre-Dame-des-Landes, ligne TGV Lyon-Turin, ferme des 1000 vaches, projet de grand stade de Lyon, technopole d'Agen, Parc Napoléon, projet Garance...la liste de la FNE comprend une centaine de projets. Sivens avait déjà largement médiatisé le discours radical où le grand public s'est approprié les termes de ZAD et de GPII. Désormais la publication de cette liste est une étape supplémentaire. Le blocage illégal était déjà assimilé en cause à défendre où la violence devient légitime. Ce nombre important de projets laisse entendre un « *grand n'importe quoi* » de la part de l'Etat, une situation volontairement présentée comme chaotique et donc urgente. Il pourrait s'ensuivre une multiplication des actions. C'est vraisemblablement la démarche visée. Elle coordonne de plus l'action des zadistes en leur facilitant la lecture des terrains et des éventuelles interventions à mener. Ce faisant, cette publication joue dans l'évolution d'une opposition jusque là marginale en passe désormais de devenir un véritable mouvement social. D'autant que la mobilité et la disponibilité des zadistes est au rendez-vous. Sur le terrain, ils sont en effet majoritairement jeunes, sans enfants, souvent diplômés, mais précaires donc disponibles.